Notices nécrologiques

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Actes de la Société jurassienne d'émulation**

Band (Jahr): **57 (1953)**

PDF erstellt am: **25.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Notices nécrologiques

Victor Henry

Préfet de Porrentruy

Aux premières heures de l'année 1954, la nouvelle de la mort de Victor Henry, préfet de l'Ajoie et du Clos du Doubs, ancien commissaire international en Sarre, ancien chef de l'Internement en 1940, jetait la consternation dans le pays de Porrentruy, où le distingué magistrat était respecté et aimé.

Une carrière brillante s'achevait. Victor Henry avait été digne des grands préfets qui illustrèrent l'hôtel de Gléresse, les Stockmar, les Cuenat, les Daucourt, les Choquard. Il avait eu le mérite insigne de donner vingt ans de paix publique à un coin de terre dont, trop longtemps, les habitants eurent la réputation de s'entre-déchirer dans des luttes politiques passionnées.

Le colonel Henry, avenant et souriant, — un sourire où passait parfois l'ombre d'une tristesse désabusée, — continuait, jusqu'à la nuit fatale, les nombreux travaux qui le retenaient à la préfecture, tout en l'attachant à maintes institutions à la tête desquelles il jouait un rôle majeur. Pourtant, il se sentait fatigué ; il ne le cachait point à ses intimes. Son médecin lui conseillait de prendre quelques précautions et l'invitait à renoncer progressivement à tant de charges accessoires qui dépassaient les possibilités physiques d'un homme, fût-il bâti à la manière d'un chêne. De plus, ce magistrat au labeur inlassable éprouvait une certaine anxiété à l'approche de la retraite. Il en souffrit. Une crise cardiaque l'emporta.

Victor Henry était né à Porrentruy en 1886. Fils d'un instituteur, il se préoccupa constamment des choses scolaires. Chacun, dans sa ville natale, sait le souci qu'il voua aux intérêts et à l'avenir de l'Ecole cantonale, considérée par lui comme le foyer de maintenance et de rayonnement de la tradition du collège créé par les princes-évêques de Bâle, — la tradition qui doit animer l'intellectualisme jurassien, — les princes dont les portraits ornaient son cabinet de travail.

Après son baccalauréat, Victor Henry était parti en Pologne où il fut précepteur pendant un an. Il rentra par Vienne, y suivit des cours universitaires durant un semestre, puis revint en Suisse pour préparer, à la Faculté des lettres de Berne, son accession au diplôme

de maître secondaire. Sollicité bientôt à poser sa candidature au poste de chancelier municipal et d'officier de l'état civil à Porrentruy, il fut élu. Il remplit ces fonctions de 1910 à 1927, en étant également vice-président du tribunal de première instance.

La carrière militaire de Victor Henry le conduira au grade de colonel d'infanterie. Il fut d'abord officier d'ordonnance à l'état-major de la brigade 5. Il devint adjudant du régiment 9 et prit ensuite le commandement d'un bataillon jurassien. On crut qu'il resterait « dans l'armée », lorsqu'il fut appelé à succéder au major Joray, commandant d'arrondissement, avec siège à Delémont. L'ancienne capitale du Jura conservait toutefois sa prédilection ; il y avait gardé sa villa, où il rentrait chaque soir. La succession de Joseph Choquard s'étant posée, les dirigeants des deux partis disposant alors des leviers de commande dans les affaires publiques de la région, la droite conservatrice et les radicaux, décidèrent une trêve aux luttes politiques et proposèrent un « candidat de conciliation » en la personne d'Henry. Le nouveau préfet se montra hautement digne de ce choix et des espoirs mis en lui. Il fut le serviteur loyal et désintéressé du bien général.

Dès lors, son activité, d'une admirable unité grâce à un idéal très élevé, se déroula dans une diversité extrême : à la présidence de la Société d'agriculture d'Ajoie, à la direction de l'hôpital de Porrentruy, au conseil d'administration de l'hôpital de l'Ile à Berne, au dispensaire antituberculeux ; à la présidence de la Croix-Rouge, à l'asile des vieillards de Saint-Ursanne, aux soupes scolaires, à la commission de l'Ecole cantonale dont il fut longtemps le président, à la commission des écoles secondaires, aux comités centraux de la Société d'émulation et de l'Association pour la défense des intérêts du Jura, à la commission de la Banque cantonale, au comité directeur des chemins de fer jurassiens, au Foyer d'éducation de Loveresse.

Sur le plan international, Victor Henry rendit d'éminents services au sein des conseils de la Croix-Rouge. En 1935, il organisa le plébiscite dans le territoire de la Sarre en qualité de haut commissaire, mission délicate entre toutes. Lors des tragiques événements de 1940, le Conseil fédéral le chargea de diriger les services de l'Internement.

Durant la dernière guerre, le colonel Henry se montra un grand ami de la France : il multiplia les initiatives destinées à soulager la misère de populations des contrées limitrophes. En souvenir de son dévouement, la République voisine lui témoigna officiellement la reconnaissance nationale, et l'Université de Dijon lui décerna le titre de docteur *honoris causa*.

Les obsèques du préfet Henry furent une émouvante manifestation de la sympathie de l'Ajoie et de tout le Jura. Plus de deux mille personnes accompagnèrent la dépouille mortelle de celui qui fut un idéaliste, un cœur généreux, un modèle d'honnête homme, et un incomparable ami.

Alf. R.

Jules Marchand

professeur

Un grand Jurassien, M. Jules Marchand, qui la veille se trouvait encore au milieu de ses étudiants, est décédé à l'aube du 26 novembre, jour de son 65e anniversaire, des suites d'une crise cardiaque.

Originaire de Sonvilier, où il passa sa jeunesse, il fréquenta l'école secondaire de Saint-Imier, puis vint terminer ses études en pays vaudois : au Collège de Montreux d'abord, au Gymnase scientifique et à l'Université de Lausanne ensuite. Passé dans l'enseignement secondaire dès 1913, il n'en continua pas moins ses études et obtint en 1923 son doctorat ès sciences mathématiques et physiques. En 1928, il fut nommé professeur extraordinaire de géométrie descriptive, analytique et vectorielle à l'Ecole d'ingénieur de Lausanne, puis promu à l'ordinariat dès 1936.

Sa brillante intelligence, son enseignement extrêmement vivant, ses hautes qualités morales, son caractère, qui ne tolérait aucune compromission, lui valurent d'occuper une charge encore plus élevée. Il fut nommé recteur de l'Alma mater vaudoise, fonction qu'il remplit avec autant de distinction que de compétence de 1938 à 1940. Hélas, une santé devenue délicate l'obligea bientôt à restreindre son activité.

Resté très profondément attaché à sa terre jurassienne, M. Marchand s'est toujours intéressé à nos manifestations et il a suivi avec un intérêt tout particulier l'évolution de la queston jurassienne. Dieu n'aura pas permis qu'il vit la réalisation de ses rêves, l'autonomie de notre petite patrie.

Nous garderons de M. Marchand un souvenir ému et nous réitérons à son épouse et à son fils notre très vive sympathie. F. E.

Gustave Riat

Au début de l'année 1954, le 17 février exactement, Gustave Riat, qui méritait bien d'être appelé un grand Jurassien, était brusquement frappé par la mort. La perfide le guettait à la suite des atteintes à son organisme qui l'exposaient à des crises. Mais Gustave Riat la bravait par la confiance qu'il mettait en la vie qui débordait en lui.

On peut dire à son sujet sans tomber dans une vaine laudation, qu'il alliait une générosité de sentiments très expressive à une intelligence extrêmement vive et à une belle culture de l'esprit, un caractère primesautier qui, tout paradoxal que cela paraisse, s'accommodait bien avec une prudence avertie.

Il sut magnifiquement faire fructifier les richesses qu'il avait ainsi reçues. Comme il se doit, sa famille en eut la meilleure part. Mais sa ville de Delémont, qui fit de lui son premier magistrat, et surtout le Jura en furent aussi grands bénéficiaires.

Gustave Riat restait toujours dans la transcendance, et ce fut là une des causes du rayonnement de sa personnalité et de son dynamisme. Exubérant, enjoué, bon vivant avec ses amis, extrêmement démonstratif, jamais il ne tomba dans la vulgarité. Il était donc naturel que toute sa carrière ait été marquée par une prédilection pour l'idéal.

De là son amour pour le beau, pour tout ce qui élève l'âme et ennoblit l'homme et aussi du véritable culte qu'il vouait à la patrie jurassienne. On peut dire à ce sujet que le désir ardent de sa grandeur, de l'affirmation de son âme le préoccupait sans cesse. Il s'en fit avec toute son ardeur le chevalier.

Et quel chevalier !

Comme il savait combattre pour elle !

Le plus beau souvenir que nous ayons à ce popros est l'étincelante allocution qu'il prononça à l'assemblée annuelle de « Pro Jura » le 1er juillet 1951 à Saint-Ursanne.

Il fonça avec une « furia » irrésistible, tout en gardant une délicatesse d'expression qui l'empêcha de froisser quiconque, contre tous les obstacles à même de s'opposer à la reconnaissance officielle du drapeau jurassien. L'heure était venue, estimait celui qui mérite d'être appelé le père de ce drapeau, de l'offrir au peuple jurassien comme un don magnifique consacrant le vote populaire inscrivant sa reconnaissance comme tel dans la Constitution cantonale. Les bonnes raisons en faveur d'un acte politique dicté par la justice et le sens de l'opportunité fusaient avec tant de force de son âme ardente que l'homme d'Etat dont l'influence dans le sens de l'opposition pouvait être déterminante s'avoua, de bonne grâce, vaincu. Quelque temps après une décision du gouvernement cantonal entérina la victoire.

Elle fut saluée avec une satisfaction profonde par tous les Jurassiens au cœur bien né, et la Société jurassienne d'émulation tint à s'en faire l'interprète lors de sa réunion annuelle à Bienne en octobre 1951.

La présidence de « Pro Jura » que Gustave Riat avait exercée en la marquant à la fois par le dynamisme et l'enthousiasme pendant 16 années finissait dans une apathéose.

Si, obligé de ménager sa santé devenue délicate, il quitta le gouvernail, sa volonté de servir le Jura gardait toute sa force. En son esprit sans cesse en travail c'était une succession de projets destinés à mettre en valeur notre patrimoine moral. Il ne se contentait pas de simples ébauches ; ses plans étaient précis, bien développés, portant à la fois la marque du réalisme et la flamme de l'enthousiasme. Peu

avant qu'il ne soit frappé, il nous en entretenait encore en précisant que sa pensée en était imprégnée au point qu'elle empiétait sur le repos de ses nuits.

On a, fort justement, dans la presse et sous l'impression de la consternation provoquée par la brusque nouvelle de son trépas, et aussi lors de l'hommage solennel qui lui fut rendu, à l'instigation de « Pro Jura », quelque temps après, évoqué sa vie féconde et célébré ses qualités. Nous croyons qu'il ne faut pas se borner à cela. On n'honore bien les grands morts qu'en s'inspirant des exemples qu'ils ont donnés. Or le souvenir de Gustave Riat s'impose à nous à ce tournant de notre histoire comme celui d'un chevalier portant fièrement le drapeau de la patrie. Ce drapeau, il le voulait comme un symbole de foi dans le destin du Jura, comme le signe de ralliement de tous sous l'égide de la concorde, comme une invite aux conquêtes sur le plan de la grandeur morale, conquête dont le Jura a surtout besoin s'il veut non seulement s'affirmer, mais assurer sa vie.

Ernest Juillerat

Paul Robert

professeur

1906 — 1953

Le prof. Paul Robert est né à Saint-Imier en 1906. Issu de parents jurassiens, fervents émulateurs, horlogers d'une grande et vieille réputation, Paul Robert se décida, sur le conseil de ses amis, à rompre avec la tradition horlogère et à entreprendre des études médicales. Après avoir obtenu brillamment sa maturité à La Chaux-de-Fonds, il poursuivit ses études universitaires à Berne, puis à Zurich, où il obtint son diplôme fédéral de médecin. C'est à ce moment que Paul Robert semble s'être tout spécialement passionné pour la médecine, à laquelle il voua dès lors tout son temps, toutes ses forces et toute sa haute intelligence.

Après quelques stages comme assistant en pathologie, en médecine interne et en chirurgie, il décida de se spécialiser en dermatologie et travailla à cet effet plusieurs années à Bâle à la clinique universitaire. Il devint chef de clinique, puis, en 1940, fut nommé privat-docent. C'est en 1941 qu'il fut nommé professeur de dermatologie et directeur de la clinique dermatologique de l'Université de Berne. Son influence géniale et son bon sens ne tardèrent pas à se faire remarquer et il eut bientôt réorganisé la clinique dermatologique de Berne pour en faire un des centres de recherches les plus remarquables en Suisse. Il s'apprêtait à la reconstruire lorsque la mort le terrassa en pleine

activité et presque sans signes précurseurs. Le prof. Robert était non seulement un savant, un rechercheur inlassable, mais aussi un pédagogue éminent ; ses cours remarquables étaient toujours fréquentés par de nombreux étudiants. Comme médecin, il savait prendre contact avec ses malades, leur donner confiance et les persuader de leur guérison prochaine.

Le prof. Robert a énormément publié et ses travaux scientifiques ont été remarqués dans le monde entier.

Le prof. Robert aimait sortir de son laboratoire où il passait toutes ses journées, pour venir, assez régulièrement, assister aux réunions de la section bernoise de l'Emulation. Ses conférences sont restées dans la mémoire de tous et les discussions qu'il savait si bien introduire étaient chaque fois un régal spirituel. Tous ses amis aimaient le retrouver lors des séances de l'Emulation, et souvent les discussions qu'ils engageaient se terminaient bien tard. La section de Berne de l'Emulation perd en lui un de ses membres les plus marquants et les plus fidèles. Elle gardera un souvenir durable de ce savant jurassien, qui par son travail acharné, son intelligence et sa science est arrivé presque au faîte de la gloire.

Dr A. N.